

APPEL D'OFFRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT FERROVIAIRE RÉGIONAL

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

La Région Bourgogne-Franche-Comté a publié un premier avis de pré-information le 1^{er} mars 2022 (n°108999-2022-FR) et plusieurs avis rectificatifs de pré-information ont été publiés les 12 juillet 2023 (n°23-96151), 23 septembre 2024 (n° 185/2024) et 8 octobre 2025 (avis émis n°4236246) concernant le lot Paris – Dijon – Lyon. À la suite de la première publication, la Région Bourgogne-Franche-Comté a lancé une procédure d'appel d'offres pour un premier lot « Bourgogne Ouest Nivernais » dès juillet 2023 dont la procédure s'est conclue au premier semestre 2025.

Désormais, et comme l'échelonnement des quatre lots ferroviaires le précisait dernièrement, la Région Bourgogne-Franche-Comté prévoit la publication de l'appel d'offres du deuxième lot « PLM », du nom de la ligne ferroviaire historique sur laquelle circulent les trains interilles Paris – Dijon – Lyon. La Région Bourgogne-Franche-Comté a investi ces dernières années dans le renouvellement du matériel Régiolis de grande capacité et des installations immobilières qui seront dédiés à ce lot tandis que des investissements importants sont actuellement réalisés dans les grandes gares de desservies par la ligne pour améliorer l'accessibilité des quais.

Avis de concession régime ordinaire émis n°4236517 le 8 octobre 2025, BOAMP annonce n°25-111913, attribué au JOUE n°662962 le 9 octobre 2025.

La valeur estimée du marché est de 1 500 000 000 € HT pour la durée de 13 ans (10 ans avec prolongation de 3 ans possible).

Les candidats ont l'obligation de prendre connaissance et de présenter leurs dossiers de candidature sur la base du document descriptif qui peut être obtenu sur le profil acheteur à l'adresse suivante :

<https://marches.ternum-bfc.fr> (référence n°2025-05S12-001)

La date limite de remise des candidatures est fixée au lundi 17 novembre 2025 à 12:00.

